

PROCÈS-VERBAL - SÉANCE DU 06 OCTOBRE 2025

à 20h30 à la salle du conseil de LACROST

Sous la présidence de : Gérard THIELLAND, Maire

Secrétaire de séance : Delphine VOIR

Date de la convocation : 1er octobre 2025

Présents : Gérard THIELLAND, Delphine VOIR, Daniel GALLUCHOT, Gérard RONSAT-FICHET, Nelly VAILLANT, Marie-Claude GONTHIER, Christine VIALAY Jérôme HENRY, Valérie JOLY, Maryse LECUELLE, Hamit KILIC dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Excusés : Arnaud PETITET, Céline DUFOSSÉ, Ludovic KIELBASA

ORDRE DU JOUR :

1.Approbation du procès-verbal de la séance du 8 septembre 2025

2.Tarifs cimetière 2026

3.Tarifs des salles communales 2026

4. RPQS eau potable 2024

5. Règlement du cimetière

6. Décision modificative N°2 au budget communal

7. Compte-rendu du SIVOS du 29 septembre 2025

1. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2025 :

→ APPROUVE à l'unanimité le procès-verbal de la séance du conseil du 8 septembre 2025.

2. TARIFS CIMETIERE 2026 :

→ MAINTIENT pour 2026 le tarif des concessions au cimetière communal comme suit :

- 15 ans 130 € - 30 ans 210 €
- Columbarium : 15 ans 130 €.
- Plaque jardin du souvenir : jusqu'à 4 lignes 55 €.

→ AUTORISE le Maire à signer tous les documents se rapportant au dossier.

3. TARIFS DES SALLES COMMUNALES 2026 :

→ MAINTIENT pour 2026, les tarifs de location de la salle comme polyvalente comme suit :

- Salle polyvalente :

Associations communales 1^{ère} location gratuite puis 150 € sans vaisselles 200 € avec vaisselles.

Habitants et entreprises de Lacrost : 250 € sans vaisselles 300 € avec vaisselles.

Extérieurs : 400 € sans vaisselles 500 € avec vaisselles.

Professionnels : 1^{er} jour sans vaisselles 500 € avec vaisselles 600 €, 2^{ème} jour 150 € 3^{ème} jour 150 €.

Location à la journée en semaine : sans vaisselles 150 € avec vaisselles 200 €.

Caution : 1000 €.

→ FIXE à partir du 1^{er} janvier 2026 le tarif de :

- Salle Maurice Lemberet : Louée aux habitants de Lacrost uniquement.

Associations communales : gratuite.

Habitants de Lacrost : 100 €

Caution : 300 €.

• Salle de réunion :

Sociétés : gratuite.

Habitants de Lacrost : gratuite pour réunion seulement.

4. RPQS EAU POTABLE 2024 :

→ Conformément à la loi n ° 95-101 du 2 février 1995 introduisant diverses réformes dans la gestion des services d'eau et organisant la transparence sur le prix et la qualité du service par une information détaillée des élus et des consommateurs, le Maire donne lecture du rapport sur le prix et la qualité de l'eau distribuée par le syndicat aux 23 communes adhérentes pour l'exercice 2024.

Le conseil municipal prend acte de ce rapport.

5. RÈGLEMENT DU CIMETIÈRE :

→ EST INFORMÉ de la nouvelle règlementation du cimetière.

6. DÉCISION MODIFICATIVE N°2 AU BUDGET COMMUNAL :

→ DÉCIDE d'ajouter des crédits en dépense au compte 212 agencement et aménagement de terrains d'un montant de 6202.80 €. Ajout de crédits au compte 2151 réseau de voirie d'un montant de 5748.70 €. Ajout de crédits en recette au compte 1322 subvention

7. COMPTE-RENDU DU SIVOS DU 29 SEPTEMBRE 2025 :

→ ENTEND le compte-rendu du SIVOS du 29 septembre 2025.

A Lacrost, le 09 septembre 2025

Le secrétaire de séance

Le Maire, Gérard THIELLAND

